

Assemblée générale SNFS – 22 septembre 2020

Discours du Président – Christian SPIEGELEER

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, avant de vous laisser partir, de faire un bref retour sur le dernier exercice 2019 et partager quelques réflexions et constats à la veille de la nouvelle campagne.

L'année écoulée a été dense bien sûr, comme toutes les années, mais ce qui frappe c'est l'arrivée, dans notre métier qui a longtemps été fait de certitudes et de prévisibilité, de cet esprit du temps qui est tout le contraire.

Depuis ces dernières années, nous sommes entrés en état transitoire permanent et instable. Il y a de la transition partout : transition énergétique, modification des habitudes alimentaires, transformation digitale, transition numérique, sociétale, et autres réformes qui n'en finissent pas de s'annoncer, de s'accumuler et de nous faire galoper à perdre haleine.

Bon nombre de ces transitions ont, dans notre secteur, été appréhendées par notre Plan stratégique de filière, document balayant les sujets de l'amont jusque l'aval et qui se charge d'énoncer nos engagements respectifs et nos besoins d'accompagnement public pour le moyen et le long terme.

Il y a la transition de la PAC, cette politique commune en réforme permanente mais qui s'étirole petit à petit, menacée qu'elle est par des budgets de plus en plus décharnés, une invraisemblable complexité, mais surtout par un détricotage méthodique et volontaire de ce qui faisait sa force, à savoir son caractère commun et l'évaporation, dans la conscience des politiques, de l'importance stratégique d'une production agricole ; on a d'ailleurs entendu parler « d'ancien monde », nous concernant.

L'aboutissement et les nouveaux équilibres de cette profonde reconfiguration de la PAC sont encore incertains, mais on craint aujourd'hui, au minimum, des tiraillements dans notre marché unique, pour ne pas parler de distorsions de concurrence caractérisées.

La transition c'est aussi le Défi Vert (le Green Deal), dont la Commission a fait le principal pilier de sa mandature. Avec ce programme, L'Europe veut se mettre aux avant-postes dans la lutte planétaire contre le réchauffement climatique. Emboîtons donc le pas à ce nouveau défi, mais demandons la reconnaissance du chemin déjà parcouru par notre secteur, de nos très hautes performances en termes de rejets, de décarbonation, d'efficacité énergétique, de contribution au climat via notre éthanol carburant. L'Europe semble vouloir avancer plus vite que tout le monde et s'attribuer coûte que coûte les lauriers d'une course dans laquelle nos concurrents mondiaux ne sont pas tous animés de la même ardeur sportive. Prenons garde que notre avance ne soit pas, en réalité, un handicap pour nos marchés face au dumping environnemental mondial.

Nous vivons encore une autre transition qui est celle de l'Union européenne elle-même qui s'apprête à perdre un de ses membres, avec pertes et grand fracas le 1^{er} janvier 2021. Le Brexit met en jeu notre balance commerciale agro-alimentaire excédentaire avec le Royaume-Uni, en particulier pour ce qui concerne nos productions de sucre et d'éthanol françaises. Le Royaume-Uni nous aura cependant montré et appris une chose importante : nous avons à nos portes un pays qui a cru, il y a plus de trente ans, pouvoir délaissé son industrie et son agriculture. En quittant l'Europe, loin de regagner son autonomie et sa souveraineté, il ne fera que passer d'une dépendance à une autre et donc d'une fragilité à une autre.

La transition c'est enfin la transition du monde tout entier qui voit ses équilibres, ses alliances, ses rapports de force, ses centres de gravité, peut-être même ses valeurs, se modifier et se recomposer, alors que recule inexorablement un multilatéralisme auquel l'Europe semble être parmi les derniers à croire. Que pèsera l'Europe dans ce nouvel ordre (ou désordre) mondial ?

On le voit, les transitions sont multiples, généralisées et permanentes. Les défis sont nombreux. Nous parviendrons à y répondre et à nous y adapter, pour peu qu'ils

émergent sans d'inutiles et pénalisantes surenchères politiques, qu'ils soient gérés de manière pragmatique et pour autant que nous y trouvions notre compte !

La Covid s'est invité dans nos affaires et a fragilisé nos économies. Je retiens un espoir, peut-être même un acquis de la crise Covid : c'est la prise de conscience et le retour dans le discours public de la notion de souveraineté alimentaire. Souvenons-nous que cette notion est inscrite dans les traités européens depuis... 1958 ! On la redécouvre aujourd'hui, ce n'est plus un gros mot, et c'est tant mieux.

Pendant la Covid, l'industrie alimentaire, et en particulier notre industrie du sucre et de l'éthanol, ont assuré – envers et contre tout – la continuité d'approvisionnement des consommateurs français et européens. Le gel hydroalcoolique va même au-delà de la souveraineté alimentaire, c'est une contribution à la souveraineté sanitaire de notre pays.

L'agriculture n'appartient pas à l'ancien monde. Elle est, avec son pendant industriel, incroyablement moderne. Elle a repris son statut de secteur stratégique, à la faveur du Plan de relance français, aux côtés de l'industrie, la technologie et la santé. C'était bien le moins...

Le plan de relance, c'est une projection dans le temps long.

Au même titre que les efforts de recherche dans lesquels s'investit notre filière. Le projet AKER est arrivé à son terme après 8 ans de travaux et ses conclusions ont été présentées lors du symposium qui s'est tenu pas plus tard que vendredi dernier. Dire que la filière est immobile en matière de recherche est pour le moins une contre-vérité... Le programme AKER souligne l'exemplarité de la démarche interprofessionnelle et l'importance de la recherche en tant qu'investissement de long terme en faveur de notre compétitivité et, partant, de la création de valeur.

Le programme AKER rejoint une autre dynamique interprofessionnelle forte, celle lancée par le Plan Stratégique de Filière en 2019 et qui touche, de manière complémentaire et indissociable, toutes les facettes de notre économie de filière.

Les attentes sociétales sont fortes, parfois impatientes. Notre interprofession, de l'amont à l'aval, est à l'écoute de ces attentes et relève ces défis. Cultures Sucre et l'ITB font face, au fond, aux mêmes problématiques. Dans deux directions différentes

mais complémentaires. Leurs efforts visent à ramener de l'objectivité, de la science au cœur des débats de société. C'est une action de longue haleine, globale et qui vient s'intégrer dans les axes stratégiques tracés par notre plan de filière et dont la mise en œuvre fera, ici aussi, l'objet d'une action conjointe avec les pouvoirs publics. Pouvoirs publics incarnés, pour ce faire, par M. Henri Havard, délégué interministériel récemment nommé et qui sera notre interlocuteur privilégié auprès des pouvoirs publics.

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de m'attarder un instant sur la crise de la jaunisse.

Pour en parler, j'aimerais faire un brin de chemin en arrière, pour évoquer les enseignements tirés des événements de ces deux dernières années.

Je fais ici référence à la crise du marché du sucre, à l'effondrement des prix mondiaux et à sa contagion sur le marché européen.

Que s'est-il passé ? Dès la survenue de la crise, notre profession a très vite alerté les responsables européens pour signaler les déséquilibres, pointer les pertes de résultat économique de bon nombre d'acteurs du secteur et inviter la Commission à mettre en œuvre les instruments de gestion de marché inscrits dans le règlement européen. L'objectif : lisser les effets d'une crise inédite.

En d'autres temps, où l'agriculture avait vraiment rang de priorité à Bruxelles, notre alerte aurait porté sans tarder. Or, et bien qu'un Groupe à Haut Niveau ait été convoqué, la Commission a su en neutraliser les recommandations en conseillant tout juste un suivi statistique de la situation et, surtout, en préconisant que le secteur trouve lui-même ses propres équilibres.

On connaît la suite : les lois naturelles de l'économie se sont imposées sans filtre et le secteur a fermé sept sucreries, dont quatre en France. C'est alors que les responsables politiques ont feint de s'étonner des conséquences de leur recommandation, pourtant débattue, étudiée et prise collégalement au niveau européen.

Nous aurions aimé être écoutés, cela aurait peut-être évité quelque dégât.

Le parallèle avec la crise de la jaunisse arrive ici.

Nous aurions aimé être des interlocuteurs écoutés dès 2016, alors que la France surtransposait la réglementation européenne sur les pesticides. Nous avons, en tant qu'experts, en tant que professionnels, mis en garde contre le risque d'impasse que représentait pour nous une interdiction des néonicotinoïdes sans alternative technique valable.

En vain. Nos mises en garde ont été systématiquement écartées d'un revers de main sans qu'aucune prise de conscience n'intervienne dans les milieux publics.

Arrivent 2019, puis 2020. Après avoir prévenu, nous nous sommes pourtant retrouvés au pied du mur. Alors que les solutions alternatives contre les pucerons sont encore et toujours en phase de recherche active, est tombée l'interdiction complète d'utilisation des néonicotinoïdes utiles à la betterave.

Le millésime 2020 sera mauvais pour la betterave, avec des pertes de rendement inédites. Apparue de manière surprenante par le sud en 2020, la jaunisse virale pourrait revenir par les régions maritimes et septentrionales en 2021. Potentiellement, toute notre géographie betteravière, toutes nos usines françaises sont concernées et en risque de disparition.

Le nouveau Ministre de l'agriculture, à peine nommé, a su prendre en août une décision aussi salutaire et clairvoyante que politiquement courageuse, avec le dépôt en urgence d'un projet de loi dérogeant à l'interdiction d'utilisation des néonicotinoïdes pendant trois ans.

Sauvés par le gong. Mais que de temps perdu...

Au centre de cette initiative : sauvegarder la souveraineté productive française, redonner confiance aux planteurs et arrêter l'hémorragie industrielle.

Nous fondons beaucoup d'espoir dans ce projet de loi et son adoption, attendue courant octobre. Il nous semble bienvenu dans ses objectifs, mais il nous semble juste aussi dans ses moyens et ses équilibres, puisque loin d'être un simple blanc-seing donné à la filière, celle-ci s'engage sur des contreparties que l'interprofession a

formalisées dans un plan de prévention, que nous avons remis ce matin même au Ministre.

Mais le gouvernement appelle aussi à un coup de collier sur la recherche en betterave (recherche publique notamment via l'INRAE), en débloquant 7 millions € d'aides publiques pour sortir (enfin) des préconisations incantatoires et chercher (enfin) des solutions et des alternatives véritablement opérationnelles.

Que l'on ne se trompe pas et que l'on ne nous fasse pas de mauvais procès : il ne s'agit nullement d'une régression écologique. La dérogation, temporaire et conditionnelle, constitue au contraire le seul moyen de réussir de manière pragmatique et efficace la transition environnementale. C'est se donner le temps pour réconcilier l'impératif environnemental avec les réalités économiques. C'est, autrement dit, le temps qu'il faut pour ne pas asphyxier irrémédiablement l'appareil productif avant même que des solutions robustes et stabilisées soient disponibles.

Mais, Mesdames, Messieurs, il reste à notre interprofession d'autres chantiers à finir, ceux qui ont été suspendus ou retardés à cause du Covid.

Nous avons en effet à nous prononcer sur la voilure budgétaire de l'interprofession pour les prochains exercices. La réduction des rendements et des surfaces pèse mécaniquement sur les recettes – à CVO constantes – et nous ne pourrions échapper à des économies sur les dépenses de l'AIBS, de l'ITB et de Cultures Sucre. On ne peut cacher qu'un vif débat anime nos discussions interprofessionnelles sur la répartition de ces économies. Mais le principe de réalité, les antécédents financiers de nos organismes interprofessionnels, que l'on ne doit pas méconnaître, militent qu'on penche « en responsabilité » pour une répartition équilibrée du fardeau. Les défis sont différents, mais bien présents, et pour l'amont et pour l'aval. Ils sont majeurs, pressants et engagent des actions et des stratégies de long terme, pour l'un comme pour l'autre. Il ne saurait donc y avoir de traitement autre qu'équitable et égal. Je le rappelais tout à l'heure : Cultures Sucre et l'ITB ont démontré la légitimité de leur action propre. A parité d'action il faut qu'il y ait parité de responsabilités et parité de moyens. Je forme le vœu que nous parvenions à cette issue raisonnable, responsable et vitale pour l'avenir de nos organisations.

Alors que nous approchons des discussions sur les prochaines CVO et alors que l'accord interprofessionnel sur les réceptions et livraisons de betteraves pour la prochaine campagne n'a toujours pas été bouclé, notre interprofession a, au menu de ses réflexions, la question du pluralisme de sa représentation syndicale agricole.

Le SNFS a proposé, dès le mois de juin dernier, une reconduction à l'identique et la signature, avant l'été, de l'AIP entre les protagonistes actuels de l'interprofession. Je comprends que l'affaire de la jaunisse a pris la priorité. Dont acte.

Lors de la réunion devant le ministre, le 6 août dernier, le SNFS a proposé à la CGB qu'un AIP puisse être signé en septembre pour intégrer les engagements du plan de prévention et conforte ainsi les contreparties données au gouvernement pour les trois ans que durera la dérogation à l'interdiction des NNI. Cette offre de bouclage rapide de l'AIP reste valable, je la renouvelle à nos partenaires de la CGB, dans l'esprit qu'un accord interprofessionnel triennal constitue une réponse solide et tangible au vœu du gouvernement de redonner confiance aux agriculteurs.

Quoi qu'il en soit, les contrats proposés par les fabricants de sucre privés, les engagements au sein de la coopérative Cristal Union constitueront, *a minima*, le support tangible de la confiance dont ont besoin nos planteurs de betterave pour 2021.

Mesdames et Messieurs, voici posés quelques marqueurs de notre vie interprofessionnelle.

Le SNFS continuera à se montrer un partenaire engagé, constructif, mais pragmatique et réaliste. Nous continuerons à mettre notre expertise (et j'en profite pour saluer, publiquement la grande qualité de travail des collaborateurs du SNFS), notre expertise disais-je, au service de nos adhérents, du Comité européen des fabricants de sucre et d'autres fédérations professionnelles amies. Notre expertise et notre capacité de dialogue, nous la mettons aussi – j'insiste sur ce point – à disposition de nos interlocuteurs des pouvoirs publics et des élus avec lesquels nous souhaitons œuvrer pour conserver à notre industrie son excellence, ses lettres de noblesse séculaires et sa pérennité.

Alors que les arrachages sont sur le point de commencer et les usines de démarrer, il me reste enfin à vous souhaiter une bonne campagne de production 2020.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention, de votre présence et de votre intérêt et je vous invite à présent à partager un apéritif dans le strict respect des règles sanitaires mais en toute convivialité.

Merci à tous.